



Resilisation d'un abonnement club sportif

Par **BOLZINGER**, le **02/02/2008** à **09:28**

Bonjour,

Je souhaiterais résilier mon abonnement à un club sportif car j'ai ma prothèse de hanche qui se décelle et je vais devoir subir une intervention + immobilisation de plusieurs mois. Les responsables du club disent que ce n'est pas une raison suffisante pour exiger un remboursement et que je dois revendre mon abonnement à quelqu'un ! C'est ce que j'essaye de faire, mais j'aimerais que l'on me confirme qu'il n'y a effectivement pas d'autre solution, étant donné les circonstances, pour le moins indépendantes de ma volonté ! Bien que je comprenne les raisons "commerciales", je suis estomaquée par ce manque "d'humanité".
Merci de votre réponse.